

T.O.J. -
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-234 du 24 Août 1992

portant approbation des états
financiers de l'exercice clos
au 30 Septembre 1990 du Centre
d'Action Régionale pour le
Développement Rural de l'Atacora.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-052 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision F 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Août 1988, relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant Composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-210 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 Juillet 1992,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont approuvés les états financiers de l'exercice clos au 30 Septembre 1990 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'Atacora, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2. - Le présent Decret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Août 1992

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

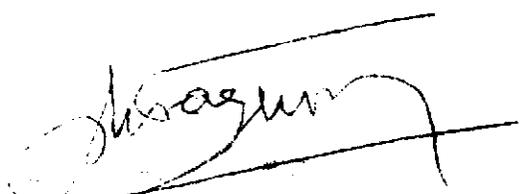
Nicéphore SOGLO. -

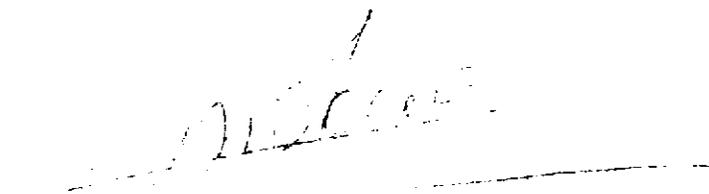
Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA. -

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,

Le Ministre du Développement
Rural,


Robert TAGNON. -


Mama ADAMOU-N'DIAYE. -

Ampliations : PR 6 AN 2 CS 2 I-ESGER 4 SGG 4 NPREF-IDR 3 AUTRES
MINISTÈRES 17 DB-DCP-DSDV-DTCP-DI 5 DPE-DLC-INSAB 3 ICE-COONB-
DCCT 3 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-